

LE PEUPLE JUIF EN TERRE D'ISRAEL

DEPUIS L'ÉPOQUE ROMAINE

ENTRE CONTINUITÉ ET TRADITION

I

LA TERRE D'ISRAEL

AUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

*Avec le précieux concours d'Elinor Guez et d'Israel Boccara
Édition, mise en page, traductions et cartes de Sacha Bergheim*

Téléchargement et diffusion libre

sous réserve de la mention de la source : aschkel.info , lessakele, contrecourant

➤ **Les révoltes juives contre le joug romain**

La première révolte juive

Le règne d'Hérode (de - 37 à +4), vassal docile des Romains, permet à ceux-ci de laisser aux Juifs de Judée (conquise par Rome en - 63) une certaine indépendance.

Après la mort d'Hérode., Rome intervient directement dans les affaires intérieures. Les procurateurs de Judée sont les délégués du pouvoir romain. Leur joug se fait de plus en plus rude, finalement la révolte des Juifs contre Rome éclate en 66.

Il faudra 4 ans aux Romains pour la mâter. Cette durée prolongée indique l'énergie et la force des insurgés contre la formidable puissance romaine. La population juive est estimée à l'époque être de l'ordre de deux millions au moins en Judée, auxquels s'ajoutent 500.000 non-Juifs (Grecs, hellénistiques, Romains, Samaritains, Nabatéens, païens de diverses origines orientales). On se bat contre les Romains dans le pays entier : depuis la Galilée jusqu'à la Mer Morte.

Le siège de Jérusalem, commencé par Vespasien, s'achève sous les ordres de son fils Titus, qui prend Jérusalem en 70. et incendie le Temple. La résistance juive se maintient encore sur quelques point, Massada tombe en 73.

Le nombre des victimes, civiles et militaires, se chiffre par centaines de milliers. Les prisonniers sont plus nombreux encore et vendus comme esclaves aux quatre coins de l'Empire. Leur rachat, effectué souvent par les communautés juives de la Diaspora, en augmente le nombre, et diminue d'autant la population d'Erets Israël.

La restauration nationale et la seconde révolte juive

La vie spirituelle se trouve désormais en dehors du Temple de Jérusalem. Sous la direction de Rabbi Yohanan Ben Zaqai, c'est Yavné, plus près de la côte, qui devient le centre de la vie, religieuse.

Après une période de stabilisation et de renaissance juive, notamment sous

l'empereur romain Nerva, le rêve d'une reconquête de l'indépendance prend corps. Il s'incarne dans la personne de Bar Kochba, soutenu par Rabbi Akiba. Il fait éclater la révolte contre Rome.

La révolte de Bar Kokhba, par Théodore MOMMSEN

« La fondation (par l'empereur Hadrien) de la ville Aelia Capitolina (sur l'emplacement de Jérusalem) et l'interdiction de la circoncision, furent éprouvés par les Juifs comme une attaque directe contre leur foi religieuse et leur identité nationale. Ils ripostèrent par une révolte, jugée d'abord négligeable par les Romains, mais, dont l'intensité et la durée furent telles que l'histoire de la Rome Impériale n'en connut pas de comparable. Le Judaïsme dans son ensemble, celui de la Judée et celui de la Diaspora entra en ébullition et soutint plus ou moins ouvertement les insurgés, dont le foyer d'insurrection était dans la région du Jourdain. Ils reconquirent même Jérusalem et le gouverneur de la Syrie, et l'empereur Hadrien lui-même, apparurent sur le champ de bataille. Il est fort caractéristique que la guerre ait été menée par le prêtre Eléazar (Rabbi Eléazar de Modiin) et par le hors-la-loi Simon, surnommé Bar-Kochba, c'est-à-dire le Fils de l'Etoile. Il fut considéré comme le messager de l'aide divine, peut-être comme le Messie.

Les monnaies d'argent et de cuivre frappées à ces deux noms durant plusieurs années témoignent de la puissance financière et de l'organisation des insurgés. Après qu'un nombre suffisamment important de troupes romaines eût été rassemblé, le Général Sextus Julius Sévère, qui avait déjà fait ses preuves, prit le dessus, mais à un rythme lent, pas à pas. Comme lors de la guerre de Vespasien, il n'y eut pas de bataille rangée. Une place forte fut prise après l'autre, au prix élevé de temps et de sang. Enfin, après trois années de guerre la dernière forteresse des insurgés, la ville forte de Bethar, près de Jérusalem, fut prise d'assaut par les Romains. On peut faire foi aux chiffres donnés par des rapports sérieux : prise de 50 forteresses, occupation de 985 villages, 580.000 captifs, car la guerre a été menée avec une cruauté impitoyable, et la population mâle a été probablement exterminée partout.

C'est à la suite de cette insurrection que le nom-même du peuple vaincu fut effacé : désormais la province ne porta plus, comme jusqu'ici le nom de Judée, mais l'ancienne dénomination donnée par Hérodote : la Syrie des Philistins ou encore la Syrie Palestine. »

Lettre de Bar Kokhba : le souci du respect des prescriptions religieuses

(Cette lettre, écrite en pleine guerre, montre à quel point le général est prêt à tous les efforts pour pouvoir accomplir les prescriptions religieuses.)

« Shimeon à Yehouda bar Menashé à Kiryat Aravaya.

Je t'ai envoyé deux ânes pour que tu puisses renvoyer avec eux deux hommes auprès de Yonathan par Beayan et Masababa (à Eyn-Guédi), pour qu'ils puissent préparer et envoyer au camp des *loulavim* et des *éthrogim*. Et toi, de là où tu te trouves, envoie des autres hommes qui apporteront des *adassim* et des *aravot*. Veille à ce qu'ils soient conformes aux préceptes de la dîme (metouqanim) et envoie-le au camp, parce que l'armée est grande.

Shalom. »

La région de Eyn-Guédi était célèbre pour ses *loulavim* et ses *éthrogim*, tandis que la région de Kyriat-Aravaya était probablement riche en *adassim* et *aravot*. Bar Kochba n'a pas une entière confiance dans les deux hommes Yonathan et Masababa, et il demande que Yéhouda bar Menashé surveille lui-même que toutes les prescriptions ont été dûment respectées. Le fait qu'il fournisse lui-même les deux ânes montre l'importance qu'il attache à sa demande.

Les atrocités romaines, selon le Talmud

« Rabbi Yohanan dit que : « la voix est la voix de Jacob » (Genèse 27,22) signifie : la voix de détresse à cause de l'empereur Hadrien, qui a tué à Béthar 80 milliers de myriades d'êtres humains...

Ils ont massacré les habitants à tel point que les chevaux s'enfonçaient dans le sang jusqu'aux naseaux ; et le sang charriait des pierres grosses de 40 seah et

arrivait à la mer qu'il colorait jusqu'à 4 miles (environ 6 km). Peut-être croyez-vous que Béthar est proche de la mer ? En fait, n'en est-il pas éloigné de 40 miles ? Hadrien avait un immense vignoble de 18 miles carrés – aussi grand que de Tibériade à Séphoris ; ils l'ont entouré d'une haie formée des cadavres des morts de Béthar. Il a ordonné de ne pas les enterrer ; c'est son successeur qui a donné l'ordre de leur enterrement. »

Ekha Rabbati 2, 5

« Rabbi Hanina dit : le jour où l'autorisation fut donnée d'enterrer les morts de Béthar, fut institué la bénédiction dans le Birkat Hamazon : *Ha tov vé ha métiv*. *Ha tov* parce que les cadavres n'étaient pas putréfiés et *ha métiv* parce que leur sépulture a été autorisée. »

Talmud Babli Berakhot 48 a

Dion Cassius : La Révolte contre Rome

« Au début, les Romains ne firent pas très attention à la révolte, Bientôt, cependant la Judée toute entière fut en ébullition, et les Juifs, partout, s'agitaient, s'assemblaient, et montraient des signes de grande animosité contre les Romains, tantôt secrètement, tantôt par des actions marquantes. Beaucoup de nations étrangères se joignirent aussi à eux pour essayer d'en tirer un profit, et toute la terre, pourrait-on presque dire, était excitée par l'affaire.

C'est alors qu'Hadrien envoya contre les Juifs ses meilleurs généraux, le premier fut Julius Severus qu'on envoya chercher en Bretagne où il était gouverneur, pour lutter contre les Juifs. Severus ne s'aventura pas à attaquer à découvert ses adversaires en un point unique étant donné leur nombre et leur acharnement, mais il s'attaquait à des petits groupes isolés : grâce au nombre de ses soldats et de ses sous-officiers, il les isolait, les cernait, les coupait des sources de ravitaillement. C'est ainsi que, assez lentement il est vrai, mais sans courir trop de dangers, il put les écraser, les anéantir, les exterminer. C'est un fait que très peu de Juifs survécurent.

Cinquante de leurs plus importants bastions, 585 de leurs bourgades les plus célèbres furent rasées jusqu'à terre. Il y eut 580.000 morts au cours des divers combats et batailles, et le nombre de ceux qui moururent de faim, de maladie ou dans les incendies est encore plus élevé. Pratiquement toute la Judée devint un lieu de désolation... Mais un grand nombre de romains périrent aussi dans la guerre. C'est pourquoi, en écrivant au Sénat, Hadrien n'employa pas la phrase couramment employée par les empereurs au début d'une lettre « Si vous et vos enfants sont en bonne forme, c'est bien ; moi et les légions sommes bien. » (*mihi et legionibus bene*). »

Eusèbe : La chute de Bethar – Jérusalem remplacée par Aelia Capitolina

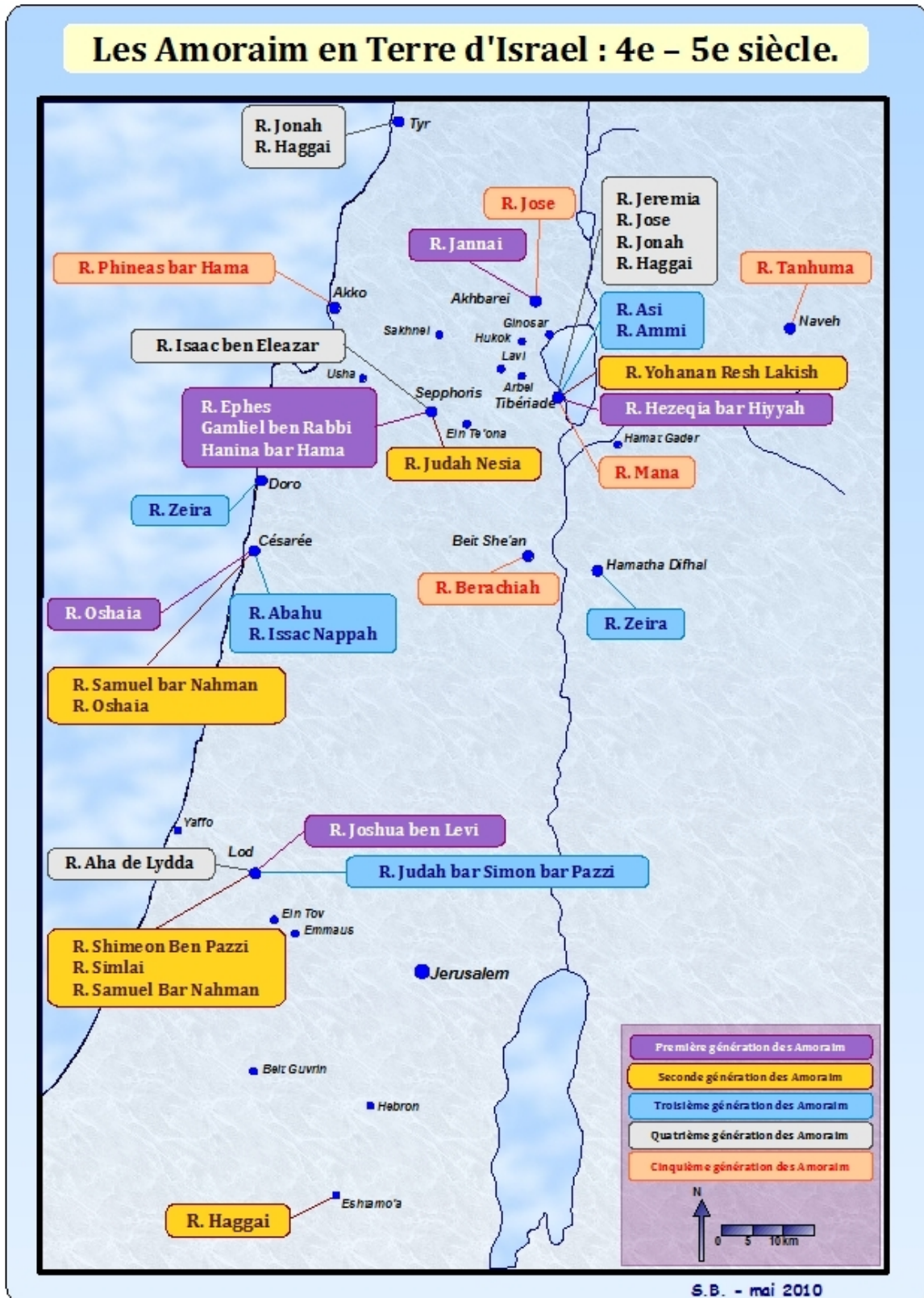
« La révolte des Juifs s'étendit plus encore, et Rufus, le Gouverneur de Judée ... les attaqua, et traita leur folie sans pitié. Il détruisit par tas des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, et, selon les lois de la guerre, mit leurs terres en esclavage ... Le point culminant de la guerre se situe dans la 18ème année du règne de Hadrien à Bethar, qui était une place forte, non loin de Jérusalem. Le siège dura longtemps, jusqu'à ce que les rebelles soient poussés à la dernière extrémité par la faim et la soif et celui qui les avait poussés à cette folie paya le prix qu'il méritait.

Hadrien promulgua alors un décret officiel selon lequel il était absolument interdit à qui que ce soit de la nation entière de pénétrer dans Jérusalem, et même pas dans la région alentour...pour que les Juifs ne puissent pas voir, même de loin, leur foyer ancestral.

Ainsi la ville fut débarrassée de la nation juive, ses anciens habitants avaient complètement péri ; elle fut alors colonisée par des étrangers : la ville romaine qui s'éleva ensuite changea de nom, et, en l'honneur de l'empereur régnant Aelius Hadrianus, fut appelée Aelia. L'Eglise qui s'y trouvait n'a plus compris que des Gentils et après les évêques juifs, le premier gentil à y être nommé fut Marcus. »

➤ La terre d'Israel au III^e siècle de l'ère chrétienne.

Carte des lieux de résidence des principaux Amoraim.



En Galilée, l'éclosion d'un judaïsme sans le Temple sous l'égide du Nassi

Après la révolte de Bar Kochba, le centre spirituel de la communauté juive d'Eretz Israël ne reste pas à Yavné. La Galilée, avec sa très importante communauté juive, devient le centre vital du Judaïsme en Erets Israël, avec les villes : Usha, Beth Shéarim, Sefhoris. Un peu plus tard, Tibériade prend une importance croissante.

Le Nassi conserve son prestige. Il est toujours choisi dans la lignée de Hillel le Grand qui se réclamait de la descendance de David. Aussi bien en Erets Israël que dans la diaspora, les Juifs considèrent le Nassi comme leur chef naturel, impart, du dernier vestige de leur indépendance. Les Romains reconnaissent l'autorité du Nassi et recherchent sa coopération, tant sur le plan spirituel que sur le plan administratif. La dignité de Nassi se maintient jusqu'en 429 sous Théodose II.

Le III^{ème} siècle voit s'édifier un très grand nombre de synagogues en Galilée, du fait de l'augmentation de la population juive ; les fouilles archéologiques ont cependant permis, de localiser l'existence de petites communautés dispersées à travers toute la Judée.

C'est aussi, le siècle de la codification de la Mishna par Rabbi Yehouda Ha Nassi (mort vers 220 ap.) et par ses disciples.

Les nouvelles autorités nationales juives : les hommes d'Usha et le Sanhedrin

Dès que l'atmosphère de terreur se dissipa, il fallut commencer par délivrer le peuple du sentiment d'inquiétude dans lequel il vivait, le ramener à une existence normale et l'accoutumer aux nouvelles conditions de vie. Le premier pas décisif vers le retour à la normale fut l'assemblée des sages qui se tint à Usha, en Galilée, sur l'initiative des disciples de Rabbi Akiba : R. Yehuda, Bar Ilai d'Uscha, R. Yosi Bar Helpta de Séphopris, R. Méir de Tibériade, et R. Siméon ben Yochai de Téqoa en Haute Galilée.

Le mot d'ordre était :

«Que celui qui a étudié vienne et enseigne, et que celui qui n'a pas étudié vienne et apprenne.»

A cette assemblée, les sages décrétèrent que nul Juif ne pourrait se soustraire au devoir de subvenir aux besoins de ses enfants, ni en faire supporter la charge par la communauté. Le père était tenu de surveiller l'éducation de sa progéniture et de l'élever jusqu'à l'âge de douze ans. Un homme qui de son vivant léguerait tous ses biens à ses enfants pour bénéficier de facilités fiscales serait pris en charge par eux (ainsi que sa femme) jusqu'à sa mort. Il fut également convenu que nul ne pourrait donner en aumônes plus du cinquième de ses biens — de manière à empêcher ceux qui attendaient la venue du Messie de distribuer tout ce qu'ils possédaient dans l'espoir de hâter le moment de la rédemption.

Le peuple accueillit favorablement ces décisions ; pendant longtemps les délégués à cette assemblée furent respectueusement appelés les «hommes d'Usha».

Il est possible qu'à une réunion ultérieure, un Sanhédrin ait été rétabli à Usha sous la présidence de Simon, fils du grand patriarche Gamaliel de Yavneh. En furent membres Rabbi Nathan (de la famille de l'Exilarque de Babylone) qui devint juge suprême, et Rabbi Méir, un des plus brillants disciples de Rabbi Akiba.

Ainsi une autorité nationale représentant la volonté populaire se reconstitua une fois de plus, – bien que le statut du Sanhédrin en tant que tel n'ait pas été officiellement reconnu avant le patriarcat de Yehuda, fils de Simon. Ce dernier se distingua par sa modération et son attitude conciliante. L'habileté dont il fit preuve pour imposer son autorité aux rabbins de Galilée consolida le pouvoir du Sanhédrin et incita ses collègues à s'intéresser aux écoles synagogales locales, à y attirer le peuple et à enseigner ouvertement la Tora. De la sorte, les villes et villages de Galilée – région sans tradition rabbinique – devinrent des centres d'étude biblique, et peu à peu l'on respecta ce qui se faisait et se professait dans ces centres.

La reconnaissance de l'ethnarque

Malgré tout, sur le plan religieux et dans le cadre de l'Empire, la Palestine continuait à jouir d'une prééminence, dont le signe manifeste était l'existence du patriarcat, qui remonte sans doute au milieu du II^e siècle¹.

1 Date de fondation inconnue. JUSTER (I, p. 393, n. 3) pensa que l'Institution doit être attribuée à l'empereur Antonin.

Le patriarche (ou ethnarque²), descendant d'Hillel — on le disait aussi de famille davidique—, était reconnu et par les Judéens et par- l'autorité romaine - comme le chef spirituel du judaïsme : il avait ses légats ou « apôtres » ; il percevait sur toutes les communautés de l'Empire la taxe de l'*aurum coronarium* ; de lui relevaient toutes les autorités religieuses, aussi bien celles de la Diaspora que celles de Palestine ; sa dignité, quasi royale, se transmettait de père en fils ; et Rome lui accordait les plus grands honneurs, y compris le droit de s'entourer d'une garde.

Tels sont les principaux éléments d'un tableau qui ne concorde guère avec l'image traditionnelle d'un judaïsme figé, momifié, sans contact avec le monde extérieur, ayant perdu toute prise sur la gentilité païenne, orgueilleusement (ou tristement) replié sur lui-même. Marcel Simon a montré, dans sa pénétrante étude, ce qu'il fallait penser de cette image traditionnelle. Il est vrai que certaines tendances du judaïsme — le courant hellénistique — prises comme entre deux feux entre les courants majeurs du christianisme et du talmudisme étaient en voie de disparition. Il est vrai qu'à l'intérieur du judaïsme, la conception pharisienne ou talmudique, dès lors sans rivale, était plus centrée sur l'idée nationale de « peuple élu ».

Plus qu'une survie, le nouvel essor du judaïsme

Mais une fois constaté ce repli idéologique, on doit reconnaître que le judaïsme, solidement établi sur ses nouvelles (et anciennes) positions, n'avait rien perdu de sa vitalité combative, qu'il conservait même une singulière force d'attraction. Aux jours de sabbat ou de grande fête, il y avait foule dans les synagogues, dont plusieurs étaient richement décorées de fresques et de mosaïques, à la mode gréco-romaine ; et cette foule ne se composait pas uniquement des fidèles judéens, elle comprenait aussi des païens « craignant Dieu » – demi-prosélytes –, elle comprenait même, on le verra, des chrétiens judaïsants.



2 Max MALLER, art. cité, dans la R. H. P.R., p. 300. ORIGÈNE écrit dans une lettre : « Que l'ethnarque ait, par la concession de César, tous les pouvoirs sur eux (les Juifs), qui font qu'il ne diffère en rien d'un roi de la Nation, nous le savons, nous, par expérience. » (Epistola ad Africanum, dans P. G., XII, 84.)

Tout concurrencé qu'il fût, et victorieusement le plus souvent, par la prédication chrétienne, le prosélytisme judaïque n'avait pas désarmé, il ne désarmera pas de si tôt. Autant de bonnes raisons pour qu'aux yeux de l'Église ce judaïsme détesté, au corps vigoureux, à l'âme tenace (et hostile), apparût l'adversaire par excellence, à surveiller, à combattre, à abattre.

La reconstruction économique et agricole

Durant les années de guerre, les fermes avaient été abandonnées et elles étaient tombées en ruine. Quand la vie normale se rétablit, les terres laissées en friche n'eurent qu'un rendement dérisoire. La production étant au plus bas, le marasme fut tel que les rabbins devaient parfois se partager à deux ou à trois un même manteau, et que les paysans eux-mêmes souffrirent souvent de la faim. Et puis, il y avait la concentration de vastes propriétés entre les mains de ceux à qui on avait livré Israël car toutes les terres confisquées ne furent pas mises en vente : les spoliateurs s'en réservèrent une bonne partie, et les autorités romaines laissèrent faire. Mais l'économie du pays s'en ressentit ; la terre perdit de sa valeur, les arbres furent abattus et remplacés par des pâturages, les moutons et les chèvres se reproduisirent au détriment des cultures.

En l'espace de trois générations, le *Yishuv* fit un effort concerté pour surmonter la crise. Des rabbins promulguèrent des lois, des prédicateurs ranimèrent le courage des paysans qui peinaient et s'imposaient de lourds sacrifices par attachement à leurs terres. Il fut interdit, sauf en Syrie et dans les déserts de Palestine, d'élever des moutons et des chèvres, bien qu'on pût, en certaines occasions et en particulier avant les fêtes, en importer et les engraisser à l'étable. Durant les années où le sol était laissé, en jachère (*chmita*), des instructions furent données pour la protection des champs, des vignes et des vergers. Chacun fut invité à fumer et à biner son lopin de terre, et à vivre de ses récoltes :

« Si un homme consent à se faire l'esclave de son champ, il aura du pain en abondance. Si vous avez travaillé la terre, lit-on dans un sermon célébrant les bienfaits et la noblesse des travaux agricoles, votre travail a été fécond; si

vous n'avez pas travaillé la terre, votre travail a été nul ».

Dans de nombreuses déclarations rabbiniques insérées dans la Mishna et le Talmud, et dans maints sermons, on trouve des conseils détaillés relatifs aux travaux des champs – sur le labourage et le fumage, la disposition des plants et le traçage des sillons, les soins à donner à de nouvelles variétés de fruits et de légumes, l'irrigation des vergers et des terres cultivées –.

Le repeuplement des régions moins peuplées

La *Yérida* – l'émigration hors de « Palestine » – constitua un autre obstacle sérieux au redressement, car nombre de Juifs étaient réduits à quitter le pays à cause des conditions difficiles qui y régnaient. Une fois encore, on tenta de guérir le mal par des injonctions et des sermons moralisateurs : « Nul ne doit quitter le pays tant que le prix de deux mesures de grain n'atteindra pas un *sela* » - c'est-à-dire tant qu'il ne croîtra pas dans des proportions astronomiques -.

R. Siméon ben Yochaï allait plus loin :

« Tant qu'on pourra se procurer du grain, même si une mesure coûte un *sela*, vous ne partirez pas. »

Ou bien :

« Si une femme désire émigrer et que le mari dise « non », elle doit rester, et si elle insiste, qu'elle parte alors sans son *ketuba* (contrat de mariage) ; si le mari veut s'en aller et que la femme dise « non », il doit rester, et si cependant il insiste, il doit lui donner son *ketuba* ».

Les rabbins enseignaient qu'on hérite d'Israël en y vivant, et que c'est là seulement que les Juifs étaient en sécurité :

« Dans votre patrie, vous vivez à l'abri ; hors d'elle, il n'est plus de tranquillité pour vous. Ce qu'on possède hors d'Israël n'apporte nul bienfait. Vous demeurerez toujours dans le pays d'Israël, même si ce doit être dans une ville où les Gentils sont les plus nombreux ».

Les injonctions se succédaient : demeurer en Israël est :

« le premier de tous les commandements... Tous ceux qui restent en Israël sont sans péché... Tous ceux qui restent en Israël et récitent le Shéma (la profession de foi du judaïsme) au lever et au coucher du soleil et parlent la langue sacrée sont assurés de la vie future... La terre d'Israël est la plus sacrée de toutes... et qui y meurt sera le premier à revivre aux jours du Messie. »

Quelques rabbins allaient jusqu'à dire :

« Les Juifs qui meurent au loin ne connaîtront pas la vie future ».

Le *yishuv* au 3e siècle est établi sur l'ensemble de la « Palestine »

Ces exhortations furent sans doute écoutées puisque l'existence et l'emplacement de centaines de villages juifs pendant cette période de réorganisation sont mentionnés dans la littérature talmudique, dans les inscriptions figurant sur les ruines d'anciennes synagogues et dans les écrits des auteurs « gentils » contemporains. La plupart de ces noms, conservés par hasard, ne peuvent représenter le *Yishuv* dans son ensemble, mais ils suffisent à en révéler quelques traits principaux.



Synagogue de Kfar Na'um

En premier lieu, le *Yishuv* avait des représentants dans toutes les régions de la Palestine : dans les villes du littoral : Gaza, Ascalon, Ashdod, Jaffa, Apollonia, Césarée, Dor, Haïfa, Ptolémaïs, Achziz, Tyr et Sidon ; dans le sud et le Négev, Hébron et les alentours, dans la région allant de Birshéba à Ecyôn-Géber et à l'îlot de Yotvata dans le golfe d'Elat ; le long de la mer Morte de Jéricho à Tsoar ; en Haute et en Basse Galilée, dans les vallées de Jezraël et de Bet-Shéân ; et lorsque les décrets antijuifs eurent été moins appliqués, que l'autorité romaine se relâcha, il revint même des Juifs en Judée et autour de Jérusalem. La seule région où aucun Juif n'habita pendant des générations fut la « montagne royale », les collines occidentales de Judée où les Gentils tuaient tout Juif qui avait l'audace de se montrer.

En second lieu, le peuplement juif le plus dense était en Galilée, y compris la vallée de Jezraël, sur les rivages méridionaux du lac de Kinnéret (le lac de Tibériade) – dans la région de Susita – et dans la vallée du Jourdain depuis Tibériade jusqu'à Bet-Shéân. Le Nord de la Galilée constitua un important lieu de peuplement et des milliers de Juifs en provenance de Jérusalem et de la Judée vinrent s'y réfugier après la révolte.



Vestiges de Gamla dans le Golan.

Troisième point, tous les réfugiés ne se dirigèrent pas vers le nord : beaucoup allèrent vers le sud, dans les colonies du Négev et de Transjordanie. A vrai dire, les

Romains se rendirent compte des avantages qu'il y avait à garder des villages juifs en activité sur la côte sud-ouest de la mer Morte, entre Ein-Gueddi et Ramata, où poussaient les plaqueminiers (sorte de figuier), de même qu'ils tirèrent profit des colons juifs établis le long de la côte méditerranéenne au nord de Ptolémaïs (Acre) comme ramasseurs de murex (d'où l'on tirait la pourpre) et comme artistes verriers. Mais l'accroissement de la population juive dans ces régions fut le résultat d'un mouvement migratoire et de l'aide apportée aux nouveaux venus par les Juifs déjà installés.

Là où les deux communautés étaient mêlées et où les Gentils prédominaient (par exemple le long du littoral), les Juifs se trouvaient confinés dans les quartiers périphériques. C'était le cas à Haïfa et à Ptolémaïs – où ils dépendaient économiquement de la population juive majoritaire de Galilée et de la vallée de Jezraël – ainsi qu'à Gaza, Ascalon et Césarée. Chacun, de ces « faubourgs » juifs formait une enclave placée sous l'autorité des villes côtières. Même en Judée, où le retour des Juifs avait été tardif et difficile, il existait plusieurs localités juives, notamment: Ono, Bnéi Brak, Lod et Yavneh.

En quatrième lieu, il semble que les Juifs étaient en majorité en Galilée et en minorité en Judée et dans les villes autonomes du littoral qui cherchaient à les en écarter. On ne sait pas très bien s'ils étaient majoritaires par rapport à l'ensemble de la population. Mais il est certain qu'ils étaient très nombreux et qu'ils cultivaient la plupart des terres.

A la fin du III^e siècle, des rabbins discutaient pour savoir si les Juifs possédaient la majeure partie du sol ; nous savons en tout cas qu'en plus de leurs biens propres ils cultivaient une bonne partie des terres appartenant au gouvernement et des propriétés des Gentils.

La progressive restauration du gouvernement autonome juif

Une fois au pouvoir, la dynastie des Sévères pratiquèrent une nouvelle politique à l'égard du *Yishuv*, sans doute par reconnaissance envers l'aide apportée par les Juifs sous la direction des patriarches de la maison de Hillel. En tout état de cause, la

nouvelle dynastie chercha à renforcer la position des provinces orientales et à honorer ces foyers d'anciennes civilisations. Une loi élaborée par Septime Sévère et son fils Antonin (Caracalla) illustre de façon caractéristique ce changement. Les Juifs furent autorisés à occuper de hautes fonctions et à assumer les responsabilités : ce qui signifiait que le gouvernement local était rétabli et que les Juifs pouvaient être maires, collecteurs d'impôts et juges au tribunal civil, ce qui leur avait été interdites depuis les décrets antijuifs; et même après que ceux-ci eurent été abandonnés les tribunaux juifs n'avaient pas d'existence légale, bien que le gouvernement ne prît pas de mesures contre eux.

Certes, une ordonnance de Septime Sévère condamna la « propagation du judaïsme » et fixa des peines sévères pour les prosélytes et pour ceux qui étaient responsables de leur conversion, mais il n'en faut pas déduire que son règne fut hostile aux Juifs en tant que tels : l'arrêté fut rédigé en l'an 202, au cours du second voyage que l'empereur effectua en Orient ; Septime Sévère avait remarqué l'importance prise par le prosélytisme et il avait simplement décidé d'y faire obstacle.

Il est probable que les Sévères prirent d'autres dispositions en faveur des Juifs. Un biographe rapporte qu'Alexandre Sévère (222-235) défendit les droits dont ils jouissaient. L'amélioration du statut patriarcal procédait apparemment d'une décision personnelle de l'empereur. A cette époque, le patriarche fut officiellement reconnu comme le chef et le porte-parole du Yishuv, et on accorda à sa famille la tenure à bail de vastes propriétés sises en Judée et au nord de la Transjordanie.

L'autonomie politique et judiciaire croissante

Il est fait mention de jugements prononcés par le patriarche conformément à la Tora y compris des condamnations à mort, « sous réserve que l'empereur en soit informé ». Les écrits juifs montrent d'ailleurs à l'évidence que les verdicts des tribunaux juifs étaient acceptés et la sentence exécutée par les autorités romaines.

Ces mêmes écrits soulignent également que les attributions des patriarches furent accrues du vivant de Rabbi Yehuda, en qui les prédicateurs juifs virent le sauveur désigné du *Yishuv* au temps des Romains.

En tant que chef de la nation et juge suprême, le patriarche jouissait de certains pouvoirs en matière de taxes locales. Sous Yehuda, le patriarcat devint une institution toute-puissante. Le patriarche et son tribunal ordonnaient les rabbins, avaient pouvoir législatif et promulguaient des arrêtés. Il y avait une « chambre du Conseil », où les *dayanim* débattaient des questions de droit (*halakha*, la partie juridique de la littérature talmudique), disputant et corrigeant; il y avait aussi la *yeshiva* (école rabbinique) où les rabbins et leurs élèves discutaient et interprétaient la loi, analysaient chaque cas, intervenaient dans des débats publics, et rapportaient les « paroles des scribes » ; et enfin un collège où les rabbins faisaient des lectures publiques de la Tora, l'interprétaient et commentaient les événements du jour. Ces trois institutions étaient anciennes, mais sous le patriarcat de R. Yehuda, à Bet-Shéarim et à Séphoris, et plus tard à Tibériade, elles devinrent le cœur même du gouvernement juif autonome.

Le patriarcat juif et Yehuda Hanassi

Le patriarche présidait le Sanhédrin, qui se composait des juges, ses collègues : les « Anciens » nommés par lui et par ses conseillers et choisis parmi les rabbins, ou parmi les membres de la « chambre du Conseil » ou du collège. En tant que président il fixait la date des fêtes, assurait la liaison entre la Palestine et la diaspora, désignait les scribes et les maîtres d'école dans les villes, et chargeait des « inspecteurs » de veiller sur l'enseignement général et sur l'étude de la Bible. Le patriarcat – dont Yehuda Hanassi et son petit-fils Yehuda II étendirent l'activité – dura jusqu'en 425. C'est à son action que le *Yishuv* doit d'être devenu une entité nationale et religieuse indépendante, unique dans tout l'Empire romain.

Yehuda Hanassi fut le seul patriarche à jouir d'une autorité incontestée sur tous les organismes autonomes du *Yishuv*. Tout ce que l'on a raconté sur la noblesse de son caractère et sur sa vaste érudition, sa connaissance approfondie de la Tora et sa personnalité toute de droiture et de dignité, témoigne du grand prestige dont il jouit de son vivant et d'une influence qui continua de s'exercer sur les générations suivantes. Cette autorité lui permit de mener à bien le projet dont la réalisation devait avoir de telles répercussions historiques et culturelles : la compilation de la Mishna.

Paytanim d'Erets Israël.

La poésie liturgique se développe dès le II^e ou III^e siècle comme en contrepoint de l'organisation (*sidour*) de plus en plus précise du rite de la prière.

Le *paytan* – ou poète liturgique – exprime dans une prière aux formes poétiques et personnelles les sentiments qui l'animent, et il l'intercale à certains moments de la prière traditionnelle. Ces moments où le *paytan* est autorisé à chanter ses improvisations sont eux-mêmes peu à peu délimités et réglementés: avant et après la récitation du *Shema*, au cours de la répétition de la Amida ou après, en particulier pour les offices des fêtes.

Les *paytanim* de Erets Israël ont formé une véritable école. Mais peu de renseignements historiques précis permettent de situer leur vie. Les plus connus sont : Yossi ben Yossi, Yanal et surtout Eleazar Ha-Kalir. Les *pioutim* d'Eleazar Ha-Kalir se sont répandus très tôt non seulement dans les divers centres juifs d'Erets Israël où il a vécu, à Kiriath Sefer, au Sud de Hébron, mais dans la Diaspora.

Sa langue et son style le font situer vers la fin de l'époque byzantine.

(Silouk)

Sur la transcendance de Dieu.

« Qui peut se mesurer avec les limites de Ton pouvoir ?
Qui peut décrypter les cryptogrammes de Tes énigmes ? ...
Qui peut découvrir le ressort secret de Tes volontés ?
Les explications sont complications
approfondir sans pouvoir découvrir
plus de lumière et rien de plus clair
vision élargie et pourtant petit
le retranché est peut-être ajouté
le léger plein de gravité
le pur et l'impur inextricablement mêlés ».